

SECTION FITNESS-MUSCULATION

2022-2023

Bulletin d'adhésion

N° inscription : (à remplir par le CLOCA) :

Réinscription Nouvelle inscription Attestation

Mme Mr

Adresse complète :

Nom :

.....

Prénom :

Ville :

Né(e) le : ____ - ____ - ____

N° de téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

Email :@.....

J'atteste sur l'honneur respecter les points du règlement intérieur (voir au dos) et avoir pris connaissance du fonctionnement des cours (notamment en cas d'absence d'un professeur).

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, je n'autorise pas la section Fitness Musculation à fixer et/ou reproduire les vidéos ou photographies prises dans le cadre des activités dans la salle

AUTORISATION PARENTALE SI MINEUR (présence obligatoire avec l'enfant pour la signature)

Je soussigné,, *Père – *Mère – *Tuteur, autorise l'enfant à pratiquer les activités suivantes proposées par la section fitness-musculation du CLOCA :

*Cours collectifs (à partir de 14 ans accompagnés) - *Musculation (uniquement à partir de 16 ans) *Rayer les mentions inutiles

A Achères le :

Signature obligatoire :

La section n'assure pas de coaching individualisé, les professeurs présents assurent l'accompagnement (guidage, renseignements, ...) des adhérents à leur demande.

PARTIE RESERVEE AU CLOCA

Date : Nom du responsable section :

CM	Photos	Enveloppes	Etudiant	Couple (Personnes de la même famille vivant sous le même toit)	Mode de paiement	Montant réglé

	Règlement 1	Règlement 2	Règlement 3	Règlement 4	Règlement 5
Montant					
Mois de dépôt souhaité					

Règlements acceptés : Espèces - Chèques - Coupon CAF - Coupons sports - Chèques vacances – Pass+ - Pass Sport

Retrouvez-nous sur  Facebook CLOCA Fitness
Renseignements  email fitmuscu@cloca.fr

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Réinscription (adhérents saison précédente)	Nouvelle adhésion
<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'inscription dûment remplie et signée• Questionnaire de santé ou certificat médical• Cotisation pour l'année	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'inscription dûment remplie et signée• Questionnaire de santé ou certificat médical• 1 photo d'identité• Cotisation pour l'année.
Etudiants : justificatif de l'année scolaire en cours ou justificatif d'inscription	
Tout règlement ne sera accepté que s'il est effectué <u>dans sa totalité</u> le jour de l'inscription. Les chèques de caution seront rendus ou détruits dès régularisation du dossier.	

Les cours de Fitness sont ouverts du **5 septembre 2022 au 14 juillet 2023** suivant le planning affiché

La salle de Musculation est ouverte du **29 août 2022 au 28 juillet 2023**

Les dates de fermeture occasionnelles vous seront communiqués en temps et en heure.

HORAIRE OUVERTURE DE LA SALLE						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h30/12h30 16h30/21h00	8h30/12h30 16h30/21h00	8h30/12h30 16h30/21h00	8h30/12h30 16h30/21h00	8h30/12h30 16h30/21h00	9h00/12h00 (Sauf juillet)	9h00/12h00 (Sauf juillet)

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SECTION FITNESS MUSCULATION

- Posséder **des chaussures de sport portées uniquement dans la salle.**
- Déposer tous ses effets personnels dans les casiers mis à votre disposition (prévoir cadenas personnel). Aucun sac ne sera accepté dans la salle des cours collectifs. 
- Avoir une tenue de sport correcte et des chaussures propres (pas de bermuda par exemple).
- **Se découvrir** (pas de casquette, bonnet, foulard, ...).
- Avoir une serviette personnelle et l'utiliser sur les appareils.
- S'agissant d'une salle de sport et pour le respect des autres adhérents, les portables ne seront acceptés qu'uniquement en mode silencieux, et les conversations tenues à l'écart (**interdites lors des cours collectifs**), tout comme l'écoute de musique qui doit se faire avec des écouteurs.
- Ranger **personnellement** le matériel après utilisation.
- Respecter les consignes des responsables de salle.



Si l'un de ces points n'est pas respecté, les responsables de la salle, les professeurs ou le bureau de section se verront dans l'obligation de prononcer des sanctions (exclusion immédiate de la salle, avertissement, exclusion temporaire ou définitive de la section selon la gravité des faits et sans possibilité de remboursement).

ATTENTION

L'inscription à notre section sportive ne confère pas un droit exclusif à une activité, de ce fait, et dès lors que la capacité de la salle est atteinte, l'accès au cours qui débute ne sera plus possible.

L'absence d'un professeur pour une durée courte ou prolongée peut ne pas faire l'objet d'un remplacement ni de remboursement.

Bien qu'éventuellement fractionnée la cotisation est due pour l'année entière.

Aucun remboursement ne sera effectué quel qu'en soit le motif.

Le contrat d'assurance CLOCA ne couvre pas l'individuel accident, il appartient donc à l'adhérent de souscrire, s'il le souhaite, un contrat protection accident* (prévoir RIB et SEPA complété disponibles) auprès du siège du CLOCA - 9 avenue des Droits de l'Homme - 78260 Achères)

**couverture jusqu'à 2 000 000€ et jusqu'à 1 500€ de dépassement d'honoraires*